

REPUBLIQUE DU BENIN



PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

**MESSAGE DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT, CHEF DU GOUVERNEMENT,
SUR L'ETAT DE LA NATION**

Assemblée Nationale - Porto-Novo, le 22 décembre 2017

Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale,

Mesdames et Messieurs les Députés,

En venant m'acquitter pour la deuxième fois du devoir qui m'incombe de m'adresser à vous sur l'état de notre Nation, j'ai le sentiment que le temps ne s'est jamais arrêté depuis le 22 décembre 2016, date de notre dernière rencontre, dans ce même hémicycle.

J'étais venu vous présenter le diagnostic objectif et rigoureux de mon Gouvernement sur l'état de notre Nation.

Ce diagnostic critique à souhait, ne nous a pas, pour autant, découragés.

Au contraire, nous y avons trouvé la force de rêver grand et beau, afin d'offrir de meilleures perspectives à notre pays qui a un grand dessein.

C'est la raison d'être de l'ambitieux programme de reconstruction nationale que nous avons lancé.

Projet et **Dessein** sont, en effet, les deux principales figures de l'identité nationale.

Il n'y a point de dessein national en dehors de grands projets unificateurs.

C'est fort de cette conviction que j'ai voulu associer chaque Béninoise et chaque Béninois au Programme d'Action du Gouvernement, « **Bénin Révélé** », en lui donnant un écho suffisamment large.

Ceci, afin qu'ils puissent le comprendre en profondeur, l'apprécier comme il faut, l'enrichir de leurs critiques et contributions, le mesurer objectivement pour pouvoir l'évaluer en connaissance de cause au moment opportun.

C'est le choix de la transparence et de la rigueur, car j'ai la conviction d'avoir fait le bon diagnostic et identifié les solutions les plus indiquées.

Je connais notre pays.

Je connais ses forces et ses faiblesses.

Je connais aussi les attentes des populations.

Ce sont elles qui nous commandent d'agir comme nous le faisons depuis bientôt deux ans, en dépit des multiples difficultés.

Mais prétexter de ces difficultés pour ne rien changer serait comme organiser un suicide collectif.

C'est pourquoi, en briguant la fonction suprême, j'avais déjà fait le choix de l'action rigoureuse au lieu du populisme facile, aux retombées politiques pourtant si souvent immédiates.

Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale,

Mesdames et Messieurs les Députés,

Comme vous le savez, le Programme d'Action du Gouvernement a été construit autour de trois grands piliers.

Or un pilier, par définition, comporte toujours une réalité souterraine et donc invisible, mais solide et nécessaire, sur laquelle repose tout l'édifice à bâtir.

Malgré son importance, cette réalité a une existence ingrate.

C'est pourquoi, le temps de la fondation qui est toujours un temps non apprécié à sa juste valeur par l'opinion, paraît un temps perdu.

Cependant, mon Gouvernement s'est attelé quotidiennement depuis bientôt deux ans, à construire les bases solides de notre développement durable et harmonieux.

Notre pays est aujourd'hui structurellement et opérationnellement en chantier dans tous les secteurs.

Là où les actions opérationnelles n'ont pas démarré, la réflexion, la stratégie et les études ont déjà fait du chemin.

Dans le secteur agricole, je me réjouis des progrès déjà enregistrés dans chaque filière de production.

Qu'il s'agisse du coton, du cajou, du karité, de l'ananas, ou du riz, des performances de plus en plus remarquables sont notées.

Au plan sanitaire, je ne peux me satisfaire de ce que, 57 ans après notre indépendance, notre système de santé soit si défaillant face aux attentes légitimes de nos populations.

A ce propos, la poursuite des travaux de construction des hôpitaux de zone d'Allada et de Pobè, le lancement des travaux de construction des autres hôpitaux de zone déjà planifiés, le projet en cours de finalisation du nouvel hôpital universitaire de référence internationale d'Abomey-Calavi, la lutte contre les faux médicaments, visent à améliorer les conditions socio-sanitaires des populations et leur accès à des soins et services de qualité.

Plusieurs réformes touchant le cadre institutionnel et le fonctionnement du secteur de la santé devront assurer sa

dépolitisation et une plus grande professionnalisation de ses acteurs ainsi que l'amélioration des plateaux techniques.

Les profondes réformes institutionnelles que j'ai initiées au niveau du Conseil National de Lutte contre le Sida, la Tuberculose, le Paludisme, les infections sexuellement transmissibles et les épidémies, confèrent à son Secrétariat Exécutif une responsabilité de premier ordre dans la réflexion, l'innovation et la prévention des fléaux dans notre pays.

Ces réformes vont avec l'augmentation notable de la contribution du budget national au financement de ses activités.

Mais que pouvons-nous faire, **Mesdames et Messieurs**, sans la disponibilité constante de l'énergie électrique dans nos résidences, nos sites de production, nos entreprises, nos hôpitaux et espaces publics ?

L'énergie est à la base de tout développement économique.

Il faut la garantir et la réinventer constamment.

A cet effet, le souci constant de mon Gouvernement depuis avril 2016, est d'agir pour assurer une totale indépendance énergétique à notre pays.

Ainsi, en plus des actions urgentes pour maîtriser le délestage, nous avons lancé la construction d'une centrale bicom bustible de 120 MW avec le soutien financier de la BID.

Mon Gouvernement vient tout juste d'autoriser la construction d'une nouvelle centrale de 120 MW par un opérateur privé dont les travaux démarreront dans les prochains mois.

A cela s'ajoutent plusieurs centrales solaires dans nos départements, dont la capacité cumulée atteint les 100 MW.

C'est dans ce cadre que nous avons signé, le 7 décembre 2017, avec l'Agence Française de Développement, la convention de financement du projet Defissol, d'un montant de 40 milliards de FCFA, pour construire la plus grande centrale solaire du pays, d'une capacité de 25 MW.

C'est dans cette même dynamique qu'il convient de signaler la mise en œuvre du 2^{ème} Compact du Millennium Challenge Account consacré à l'énergie grâce aux efforts du Gouvernement pour la satisfaction de toutes les conditions préalables.

Quant à l'eau potable dont la disponibilité permanente, en quantité et en qualité, est en tête des exigences de nos populations, notre ambition est d'atteindre l'objectif n°6 des Objectifs du Développement Durable en fournissant, d'ici à 2021, l'eau potable à toutes nos populations et partout sur le territoire national.

Dans ce cadre, plusieurs projets d'alimentation ou de renforcement des systèmes d'approvisionnement en eau potable sont entrés dans leur phase de concrétisation dans un grand nombre de nos communes.

Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale,
Mesdames et Messieurs les Députés,

La qualité de la santé publique repose généralement sur la qualité du cadre de vie.

C'est la raison pour laquelle mon Gouvernement a renforcé les textes législatifs et réglementaires relatifs au cadre de vie et au développement durable.

Plusieurs projets ont été ainsi soumis à votre examen, relatifs notamment, à l'interdiction des sachets plastiques non biodégradables et à la gestion du littoral.

L'aménagement et la sécurisation de nos 125 km de plage, le démarrage des travaux de la deuxième phase du projet de protection de notre côte maritime à l'Est de Cotonou, c'est-à-dire d'Akpakpa à Sèmè-Kpodji, sont des actions majeures engagées par mon Gouvernement dans ce domaine.

Le démarrage des travaux d'aménagement des espaces libérés dans la ville de Cotonou, le démarrage au plus tard deuxième trimestre 2018 de l'asphaltage de 660 km de routes dans les villes de Cotonou, Abomey-Calavi, Porto-Novo, Semè Kpodji, Abomey, Bohicon, Lokossa, Natitingou et Parakou, le projet de ramassage généralisé et de traitement des ordures dans les villes de Cotonou, Porto-Novo, Sèmè-Kpodji, Abomey Calavi et Ouidah dont l'appel d'offres est présentement en cours, sont autant de grandes réalisations qui impacteront positivement notre environnement pour le bien-être de tous.

Le grand projet de construction et de modernisation de 47 marchés urbains ou régionaux, dont la sélection des cabinets d'architecture est déjà réalisée, y contribuera aussi.

La construction de la Cité administrative d'Abomey-Calavi et des cités administratives départementales qui débutera dans le deuxième semestre de 2018, est de nature à créer une nouvelle dynamique de développement de nos départements, et à améliorer les conditions de travail des agents de l'Etat.

Ces grands projets d'infrastructures urbaines et d'aménagement de notre cadre de vie provoqueront sous peu, la métamorphose du paysage de nos grandes agglomérations qui désormais, seront plus agréables et plus saines.

Mieux-être dans notre cadre de vie et mieux-être également sur nos routes.

Les travaux d'infrastructures de transport se sont poursuivis, de façon soutenue, avec le lancement ou le

démarrage prochain de plusieurs projets phares ou prioritaires.

Ainsi sont en cours, l'aménagement et le bitumage des routes Djougou-Péhunco-Kérou-Banikoara, Kandi-Ségbana-Frontière Nigeria, Lokossa-Dévé-Aplahoué, Toffo-Lalo-Agbangnizoun-Abomey-Djidja, Zagnanado-Paouignan, etc. ou encore la reconstruction des routes Porto-Novo-Akpro-Misséré-té-Pobè et Bohicon-Parakou, l'aménagement et le bitumage de la Route des Pêches ainsi que de ses bretelles d'accès.

Bien d'autres chantiers s'y ajoutent pour moderniser notre réseau routier et contribuer à l'amélioration qualitative de la circulation des personnes et des biens dans notre pays.

Mais au 21^{ème} siècle, les vrais ponts reliant les hommes et les sociétés entre eux sont davantage technologiques.

Il est de notre devoir de préparer et de former notre jeunesse aux transformations technologiques de la post modernité.

En cette période en effet, l'analphabétisme n'est plus seulement l'ignorance des lettres.

Il est aussi et surtout l'incapacité de dialoguer avec les autres parties du monde à travers les Technologies de l'Information et de Communication dont le langage est désormais universel.

Pour atteindre cet objectif ambitieux et mettre notre pays aux normes, plusieurs projets structurants sont déjà en cours d'exécution, notamment :

- le projet de développement des technologies et infrastructures de télécommunication qui vise le maillage de l'ensemble du territoire national en fibre optique, en vue de la fourniture de l'internet haut et très haut débits aux administrations publiques, aux entreprises et aux ménages.

Ainsi, 2011 km de fibres optiques sont en cours de déploiement dans 67 communes du Bénin. Cette première phase s'achèvera au cours du premier trimestre 2018 ;

- le projet d'Extension de la couverture en réseaux de téléphonie mobile des zones en déficit d'accès, qui permettra le désenclavement total du territoire. Pour ce projet, l'installation des infrastructures techniques sur la plupart des sites retenus est très avancée. Sur les 34 sites concernés, 16 ont déjà été réceptionnés au mois de juillet 2017 ;
- les projets liés à l'effectivité de la Télévision numérique terrestre (TNT) et à la mise en place d'un Data Center National sont également très avancés.

Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale,

Mesdames et Messieurs les Députés,

La mise en place préalable et déterminante des bases solides pour un développement économique et social durable ne doit pas céder à l'urgence des attentes.

Cette urgence qui conduit souvent à la précipitation dans la prise des décisions et à de mauvais choix.

Nous devons poser patiemment et méthodiquement les jalons d'une économie moderne et compétitive, d'une politique sociale structurelle qui assure à chacun de nos compatriotes un filet de sécurité efficace, quels que soient les moments et les événements.

L'éducation est l'un de ces préalables.

Elle me tient particulièrement à cœur.

C'est elle qui fait germer les compétences et assure les ressources humaines nécessaires dont nous avons besoin pour innover, inventer et faire rayonner notre pays au plan international.

L'Enseignement primaire a besoin, de ce point de vue, d'une attention particulière, notamment en matière d'amélioration de l'accès à la scolarisation, de maintien de nos enfants dans le système scolaire et de formation des enseignants.

C'est pourquoi des moyens conséquents ont été consacrés au paiement des subventions pour la scolarisation des filles et le fonctionnement des écoles, à la construction, la réhabilitation et l'équipement d'un grand nombre de salles de classe.

Le souci de l'équité, dans l'accès à la scolarisation, justifie l'accompagnement particulier apporté aux enfants des communes les plus défavorisées de notre pays.

C'est ainsi que l'enveloppe financière allouée par le Gouvernement aux cantines scolaires a été révisée à la hausse, passant de presque rien à 6,8 milliards de FCFA par an jusqu'en 2021.

La gestion de ces cantines est confiée au Programme Alimentaire Mondial comme prestataire de services pour en assurer l'efficacité.

Cette action et bien d'autres ont permis l'effectivité du fonctionnement des cantines scolaires, couvrant 1574 écoles dans 11 départements dès le premier jour de la rentrée scolaire 2017-2018, afin d'assurer l'alimentation de 351.109 enfants dans les zones défavorisées et en sous-scolarisation.

Rien que sur le premier trimestre de l'année scolaire en cours, cela représente plus de 20 millions de repas distribués aux enfants.

Ces efforts seront poursuivis et s'étendront à d'autres domaines où les besoins sont tout aussi urgents.

C'est le cas des travaux de forage de puits prévus en 2018 pour les 1029 écoles de notre pays qui demeurent sans eau.

L'Enseignement Secondaire Général a bénéficié, quant à lui, d'actions visant la promotion de l'éducation inclusive.

Ces deux sous-secteurs ont bénéficié du recrutement de 6167 enseignants.

L'analyse des offres de formation et l'étude prospective des nouveaux besoins du marché de l'emploi, nous imposent de réformer en profondeur le sous-secteur de l'enseignement technique et de la formation professionnelle pour en faire des incubateurs d'emplois.

Mon Gouvernement a ainsi pris des mesures pour améliorer l'accès à l'enseignement technique et la formation professionnelle, notamment par la réhabilitation et l'équipement de 04 lycées techniques et de 03 Centres de Formation Professionnelle d'Apprentissage pour les transformer en établissements thématiques de référence.

L'offre de formation s'est élargie avec l'arrivée d'une nouvelle filière en énergies renouvelables.

Mais notre action, dans ce secteur, s'appréciera davantage pour compter de 2019.

En effet, au sortir d'un séminaire gouvernemental tenu le 18 décembre 2017, nous avons pris la décision d'accorder une attention plus soutenue à l'Enseignement technique et professionnel dès 2019. Ceci se traduira, entre autres, par :

- une loi d'orientation sur la formation technique/professionnelle et l'emploi ;
- des mesures incitatives à l'investissement privé dont la défiscalisation des investissements dans le secteur ;
- un système de bourses spécifiques au secteur ;
- des mesures incitatives aux entreprises qui recrutent les jeunes formés.

Dans l'Enseignement Supérieur, les efforts sont tout aussi importants.

Ils ont notamment consisté en l'achèvement et en l'équipement de salles de cours ainsi qu'en l'acquisition de nouveaux domaines pour les besoins de certaines Universités.

Les actions sont en cours pour l'amélioration des services offerts aux étudiants.

Enfin, toujours au plan éducatif, la création de la Cité Internationale de l'Innovation et du Savoir « Sèmè City » entrera dans sa phase active de réalisation, courant 2018.

Elle permettra de disposer d'un environnement intégré pour la recherche et l'innovation favorables à l'éclosion de start up et de jeunes entrepreneurs dans notre pays.

Le principal créateur de richesses et d'emplois dans un pays comme le nôtre demeure en effet l'entreprise.

Nous devons tout faire pour éduquer et former notre jeunesse à la culture de l'entrepreneuriat. Imaginer, flairer, concevoir, persévérer, sont constitutifs du génie d'une jeunesse ambitieuse et soucieuse de prendre en main le destin de toute une génération.

Il est de notre devoir donc, d'instaurer le cadre institutionnel propice ainsi que les conditions nécessaires pour susciter et développer chez nos jeunes la culture de l'audace, de l'excellence et du succès.

C'est la raison pour laquelle la relance économique engagée par mon Gouvernement mise sur le développement des Petites et Moyennes Entreprises et la Promotion de l'Emploi dont j'ai confié désormais la charge, à plein temps, à un département ministériel.

Cependant, pour être efficaces, les réformes économiques doivent s'appuyer sur des réformes sociales fortes, car la croissance économique repose aussi sur le pouvoir d'achat de tous les citoyens.

L'extraction des Affaires Sociales du périmètre de la Fonction Publique et leur articulation avec le volet Microfinance, traduisent ma volonté de réorganiser, pour plus d'efficacité et de performance, la gestion de ces problématiques.

Mais au plan social, l'action de mon Gouvernement vise à assurer l'égalité des soins de qualité et des avantages sociaux.

C'est la raison d'être du projet d'Assurance pour le Renforcement du Capital Humain dont les premières prestations seront perceptibles vers la fin de l'année 2018.

A cet effet, les différentes études d'étapes avec les partenaires techniques et financiers progressent convenablement.

Faut-il le rappeler, ce projet favorisera l'assurance maladie pour tous, y compris les plus pauvres qui bénéficieront davantage de formations et de microcrédits.

Mais d'ores et déjà, en dépit des dysfonctionnements relevés et en cours de correction, nous avons relancé les microcrédits avec plus de rigueur.

Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale,

Mesdames et Messieurs les Députés,

Gouverner c'est prévoir dit-on, mais prévoir c'est savoir.

Un Etat moderne est un Etat qui dispose notamment, dans tous les secteurs de la vie sociale, d'indicateurs fiables sur sa population, sa sécurité intérieure, sa politique de santé.

Le savoir est au fondement de la prévention dans le monde d'aujourd'hui.

Nul ne peut définir, de manière ciblée et efficace, des politiques publiques sans connaître précisément les catégories sociales auxquelles elles seront appliquées.

En effet, le recensement de la population d'un Etat et la gestion de l'identité de ses ressortissants constituent un enjeu majeur en termes de développement économique, de services rendus aux citoyens et de maintien de la sécurité intérieure.

C'est précisément pourquoi nous avons initié le Recensement Administratif initial à Vocation d'Identification de la Population (RAVIP).

Ce programme qui a démarré le 1^{er} novembre 2017, permettra à l'Etat, dans le cadre de ses missions de service public, de connaître individuellement les personnes vivant sur son territoire.

Dès lors, il pourra accomplir efficacement des actes d'état civil, de santé, d'éducation, de formation, de sécurité, de transaction économique et de solidarité nationale à l'égard de tous, assurer la protection de chacun et la sécurité de tous.

La sécurité, **Mesdames et Messieurs les Députés**, c'est avant tout celle des personnes et des biens.

L'une des conditions essentielles à l'essor économique et au développement d'un pays est d'assurer à toute sa population, un climat de sécurité et de paix favorable à sa libre circulation et à celle de ses biens.

La création d'une force unique de sécurité intérieure, par la fusion de la police et de la gendarmerie, vise l'amélioration de la coordination, la rationalisation et la mutualisation des ressources humaines, logistiques et financières.

Le tout, en vue de répondre plus efficacement aux défis sécuritaires contemporains qui ont pour noms : criminalité et cybercriminalité, crises sanitaires et écologiques.

A cet effet, il est prévu le recrutement de 9000 agents des Forces de sécurité intérieure d'ici à l'horizon 2021, soit un doublement des effectifs actuels.

Grâce à notre action pour améliorer les conditions de vie et de travail des Forces de défense et de sécurité, en les dotant de moyens de fonctionnement conséquents, l'on note déjà une baisse sensible de la délinquance dans nos villes et campagnes.

De même, les tracasseries et rançonnements sur nos routes sont désormais moins fréquents.

La grande criminalité est également en train d'être contenue grâce au démantèlement de grands réseaux de banditisme.

Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale,

Mesdames et Messieurs les Députés,

Gouverner, c'est avoir également de grandes ambitions pour son pays. Nous devons cesser de viser le minimum, car le Bénin a un grand dessein.

La course à la satisfaction des besoins élémentaires ne doit pas être un frein à la faculté de rêver, de rêver grand pour espérer transformer radicalement notre pays pour toujours.

La foi et l'espérance en ce grand dessein pour lequel nous faisons tant de sacrifices aujourd'hui, constituent les moteurs de notre action.

Car, ceux qui ont besoin de voir grand ne sont pas ceux qui ont déjà tout ; c'est ceux qui n'ont encore rien et qui ont tout à construire comme nous.

J'assume pleinement pour mon pays les grandes ambitions que j'ai définies dans le Programme d'Action du Gouvernement, notamment à travers des projets phares.

Je pense en particulier aux grands projets prévus dans le secteur touristique pour en faire une véritable filière.

La plupart de ces grands projets, dont les études sont presque achevées, seront lancés dans le 2^{ème} semestre de 2018.

Les Parcs de la Pendjari et du W, le Musée d'Abomey et son Arène des parades Vodou non masqué, le Musée des Arts et Civilisations Vodou de Porto-Novo, le Palais Royal de Nikki et son Musée des Arts et Civilisations Batonou, le Musée Toussaint Louverture d'Allada, la Cité lacustre de Ganvié, la requalification de la ville de Ouidah pour y promouvoir le tourisme mémoriel, en sont quelques exemples qui vont, sans aucun doute, dynamiser le tourisme de masse dans notre pays.

Dans ce cadre, le programme de promotion de notre patrimoine culturel, source de richesses et d'emplois, sera d'un grand apport.

Dans le domaine du Sport, nous pouvons constater les performances de plus en plus probantes de nos athlètes.

En effet, dans les sports individuels comme collectifs, les prestations sont encourageantes et plusieurs distinctions ont été obtenues.

Cela a été rendu possible grâce au soutien financier plus important apporté aux fédérations et aux athlètes, ainsi qu'à l'organisation rigoureuse que nous mettons en place.

Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale,

Mesdames et Messieurs les Députés,

Pour tout ceci, il a fallu réaliser des études approfondies qui paraissent longues certes, mais qui sont nécessaires pour garantir les conditions efficaces et efficientes de mise en œuvre.

En effet, il s'avère que les mauvaises études ou l'absence d'études sont la cause des éléphants blancs qui jonchent nos villes et nos campagnes, de la dégradation précoce des infrastructures que l'on observe, des surfacturations et par conséquent de la corruption.

La centrale thermique de Maria Gleta en est malheureusement l'illustration la plus incroyable.

Nous ne pouvons continuer dans cette voie.

C'est pourquoi, oui, l'argent facile ne circule plus comme c'était le cas.

J'en conviens.

Mais l'assainissement des finances publiques que nous avons engagé dans tous les secteurs permet d'une part de mobiliser davantage de ressources propres et d'autre part, de mieux les orienter vers les investissements pertinents, productifs et d'amélioration du cadre de vie.

En effet, tous les efforts entrepris, ainsi que les sacrifices consentis pourraient s'avérer vains si nous n'engageons pas résolument notre administration publique, les sociétés et offices d'Etat, dans la voie de la bonne gouvernance.

Celle-ci doit s'accompagner d'une lutte implacable contre la corruption et l'impunité.

De vastes réseaux de fraude ayant occasionné des pertes énormes à l'Etat ont été ainsi démantelés dans plusieurs structures de l'administration publiques à la suite des audits.

Tout récemment, un réseau de détournement de chèques certifiés et de faux crédits d'impôts a été découvert à la Direction Générale des Impôts.

Des fraudes fiscales ont également été identifiées à la Société Nationale des Eaux du Bénin (SONEB) et à Bénin Télécoms Services S.A.

Les investigations de la Brigade Economique et Financière ont permis d'identifier et de confier à la justice, des agents des impôts et des personnes du secteur privé nuisibles pour notre développement.

De même, dans le cadre de la mise en place d'un fichier unique pour le traitement de la paie des agents de l'Etat, plusieurs incohérences ont été constatées et les résultats provisoires ont permis de démasquer un grand nombre de fonctionnaires fictifs.

Certains d'entre eux sont déjà sous les verrous et les enquêtes se poursuivent.

C'est le lieu pour moi de réaffirmer mon engagement et ma détermination à mener ce combat sans état d'âme.

Il est d'autant plus nécessaire que la corruption a atteint, depuis de longues années maintenant, un seuil insupportable et constitue un frein à l'essor économique de notre pays.

Aussi, l'impunité, qui en assure la perpétuation, ne doit-elle plus avoir droit de cité au Bénin.

En effet, il n'est un secret pour personne que jadis, de nombreux projets ont été conçus dans un but d'enrichissement illicite, ce qui justifie leur abandon en cours d'exécution si ce ne sont les malfaçons et autres inadaptations qui les rendent totalement impropres à leur destination.

Cet état des choses nécessite davantage de fermeté et d'efficacité de notre système judiciaire dont les acteurs doivent rester engagés, professionnels et dignes de leur serment.

C'est à eux, à la suite des actions hardies du Gouvernement, de contribuer à décourager entre autres, le détournement des deniers publics et le trafic de médicaments et/ou de faux médicaments.

Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale,

Mesdames et Messieurs les Députés,

Comme vous le constatez, le pays est engagé dans des réformes pertinentes dont les effets seront de plus en plus visibles.

Ma détermination ainsi que celle de mon Gouvernement restent intactes.

Ma volonté de transformer notre pays n'a jamais faibli, y compris dans certaines circonstances où la vie peut nous faire traverser des épreuves inattendues.

Mais aussitôt qu'elle reprend son cours normal, c'est pour décupler nos forces et notre passion pour agir.

C'est pourquoi nous avons, sans désespérer, consacré de longs mois au diagnostic et aux études

approfondies, à l'élaboration de réponses appropriées.

C'est aussi pourquoi nous avons pris le temps nécessaire pour poser la fondation et réorganiser nos structures économiques, financières, judiciaires, sécuritaires, sanitaires, socioéducatives, agricoles, touristiques, sportives, sans jamais céder à la tentation de la précipitation.

Désormais, le temps des réalisations palpables est venu.

L'année 2018 s'annonce donc comme celle du début de la partie visible des réalisations des grands projets du Programme d'Action du Gouvernement que j'ai rappelés tantôt.

C'est en vue d'accentuer la mobilisation de ressources internes que l'une des priorités de mon Gouvernement a été, très tôt, d'arrêter la saignée de l'économie nationale.

Des mesures d'assainissement des finances publiques, d'amélioration du cadre macro-économique et de rétablissement de la crédibilité du Bénin vis-à-vis des partenaires techniques et financiers, ont été engagées.

La réalisation de notre Programme d'Action appelle, en effet, l'apport des forces tant intérieures qu'extérieures.

Celles-ci n'ont aucun intérêt à soutenir techniquement ou financièrement un pays qui n'est pas capable de mobiliser des ressources propres et de faire preuve de discipline budgétaire.

De ce point de vue, l'accord triennal négocié entre le Bénin et le Fonds Monétaire International au titre de la facilité élargie de crédit, à l'appui de réformes économiques et financières, témoigne de ce que les orientations stratégiques de « **Bénin révélé** » portent la promesse d'une amélioration des conditions de vie des populations.

Ceci, dans un environnement macroéconomique stable et sécurisé, où la participation du secteur privé dans la création de la richesse est fortement attendue.

Ces efforts, salués du reste par le Fonds Monétaire International, lors de la récente visite chez nous de sa Directrice Générale, se sont adossés à l'amélioration de notre capacité de mobilisation des ressources internes et externes.

De même, ils ont consisté en la modernisation de l'administration des finances publiques que nous voulons plus efficace, notamment en accélérant le chantier de sa dématérialisation.

Ainsi, à la suite de la validation, en février 2017, du Plan d'Orientation Stratégique de l'Administration Fiscale, mon Gouvernement a mis en œuvre une série de réformes majeures dans le cadre de la modernisation de l'administration fiscale, l'amélioration de la qualité des services rendus aux usagers et l'application juste et équitable de la loi fiscale. Il s'agit, entre autres, de :

- la mise en place d'une plateforme unique Impôt-Douanes-Budget pour améliorer le niveau de recouvrement des impôts et taxes intérieurs, et lutter contre la fraude et l'évasion fiscales ;
- la maîtrise du fichier des contribuables qui a permis d'accroître le nombre de contribuables actifs de 12 000 à 16 000 en 3 mois, grâce à l'élargissement de l'assiette fiscale, la fidélisation des contribuables et la réduction de la fraude à l'importation ;

- le paiement, via les banques, des impôts et taxes dont la phase pilote, lancée le 03 juillet 2017, concerne 200 grandes entreprises. Il permet la réduction des tracasseries et des contacts physiques avec les agents percepteurs. L'impact de cette réforme sur les recettes est estimé à près de 9 milliards de francs CFA d'ici à 2019 ;
 - la création de nouveaux centres d'impôts dans le but d'améliorer la prise en compte des moyennes entreprises, en portant leur contribution aux recettes fiscales à 10% au moins contre 7% actuellement ;
- la dématérialisation des procédures de paiement initiée depuis janvier 2017, qui oblige au paiement systématique par virement, de l'ensemble des dépenses telles que : les salaires, les primes, les indemnités et les allocations universitaires, ainsi que le paiement des pensions de retraite supérieures à 50 000 FCFA depuis le 1^{er} octobre 2017.

Par ailleurs, la mise en place de la Cellule de Voyages Officiels a permis de faire respecter les règles en matière de voyages officiels, de rationaliser les coûts des voyages et d'éviter les surfacturations.

L'année 2017 se termine avec moins de 3 milliards de dépenses en billets d'avions contre 17 milliards en 2015 et plus de 4 milliards au seul titre du 1^{er} trimestre 2016, avant notre arrivée.

De même, le nouveau dispositif qui sera en vigueur dès janvier 2018 pour les évacuations sanitaires contribuera à corriger les dysfonctionnements coûteux relevés.

Il sera également procédé à une réorganisation de la prise en charge sanitaire des agents de l'Etat par la souscription d'une assurance auprès des compagnies privées.

Nous allons poursuivre les efforts de modernisation de notre administration, grâce au processus de dématérialisation qui permet à la fois d'améliorer nos recettes fiscales et de minimiser le volume des transactions financières entre personnes physiques, généralement sources de corruption.

Mais les réformes ne sont efficaces, **Mesdames et Messieurs les Députés**, que si elles sont assimilées et partagées par des hommes et des femmes compétents, intègres et dévoués au service public.

Pour une plus grande efficacité de l'assainissement entrepris, la modernisation des outils administratifs doit donc s'appuyer sur une amélioration de la qualité de nos ressources humaines, dont les modalités de recrutement et de formation font l'objet de réformes majeures.

C'est ce que visent notamment, la création et le lancement effectif en novembre 2017, du fichier national d'admission et de nomination des cadres aux emplois de la chaîne des dépenses publiques qui sera opérationnel à partir de février 2018.

La réforme en cours, des corps et organes de contrôle de l'ordre administratif dans notre pays, permettra de renforcer l'indépendance, le professionnalisme, la spécialisation des inspecteurs pour leur permettre de jouer pleinement leur rôle de gendarmes de la bonne gouvernance.

Ces différentes réformes sont soutenues par la fermeté de mon Gouvernement vis-à-vis de la mal gouvernance.

C'est pourquoi toute faute avérée est immédiatement sanctionnée d'abord par la suspension de son auteur, puis sa mise à disposition de la justice pour répondre de ses actes.

Les derniers évènements dans notre pays ne sauraient distraire le Gouvernement. Ils nous encouragent plutôt à aller plus loin.

C'est la seule voie pour sortir notre pays de son état de sous-développement.

Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale,

Mesdames et Messieurs les Députés,

Dans le domaine diplomatique, notre action a permis de rationaliser la carte diplomatique et consulaire de notre pays, de mieux gérer la situation du personnel, et surtout de rétablir la crédibilité du Bénin sur la scène internationale.

Ceci nous a conduits à bien cibler nos priorités et à circonscrire notre action dans le sens de l'efficacité.

Cette nouvelle doctrine de la diplomatie béninoise porte déjà ses fruits. Plusieurs de nos compatriotes sont désignés dans des instances internationales.

Au plan international, le Bénin est resté fidèle à son idéal de paix et de sécurité.

A la vérité, ces actions de rayonnement de notre pays sont orientées vers la recherche de la prospérité économique et le développement social.

Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale,

Mesdames et Messieurs les Députés,

La prospérité économique n'est possible que si les conditions d'une amélioration de l'environnement des affaires sont créées pour accroître les investissements et les opportunités d'emplois.

Sur ce chapitre, les derniers rapports **Doing Business**, qui soulignent les progrès réalisés par notre pays, témoignent que nous sommes sur la bonne voie. Cette prospérité n'est profitable à tous que si elle a lieu dans un contexte qui garantit l'égalité effective des chances, la paix et la justice sociales.

Il n'y a pas d'économie prospère qui ne soit portée par une bonne régulation politique, institutionnelle et juridique de la société.

Principale garante du respect de toutes les lois de la République, la Justice repose avant tout sur la disponibilité et la qualité de ses acteurs.

Le nouveau projet de statut de la magistrature en cours d'examen par l'Assemblée nationale, témoigne de la volonté de mon Gouvernement de relever les conditions de travail et d'existence de celles et ceux qui sont appelés à rendre la justice au nom du peuple.

Mais d'ores et déjà, d'importants moyens sont mis en place par l'Etat pour lever les freins qui inhibent le fonctionnement de notre Justice.

Ainsi, une présence de qualité des juridictions sur toute l'étendue du territoire est désormais assurée par la création d'une Cour d'appel de commerce et des tribunaux de commerce dont la mise en place est déjà programmée.

En outre, l'opérationnalisation des chambres administratives dans les tribunaux de première instance et les Cours d'appel est désormais effective.

A l'appui de toutes ces réformes d'envergure, la carte judiciaire sera renforcée en 2018 avec la construction et l'installation progressive de nouveaux tribunaux.

Toujours dans le cadre du renforcement de l'action de la Justice, 78 auditeurs de justice ont été recrutés cette année pour être formés à la profession de magistrat et déployés dans nos juridictions.

Mieux, mon Gouvernement a décidé de poursuivre ce recrutement dès 2018 et d'y procéder chaque année, par vague de 40.

Le régime carcéral n'a pas échappé au train de réforme. La carte pénitentiaire est en effet redéfinie et distingue désormais les lieux de détention des personnes en attente de jugement, de ceux d'exécution des peines de condamnation.

Nécessaire au renforcement de la présomption d'innocence des personnes en détention provisoire, cette réforme engage également l'Etat à assurer une gestion efficiente de ces lieux de détention en y associant les partenaires privés.

Je ne saurais fermer le chapitre des réformes sans m'arrêter un instant, **Mesdames et Messieurs les Députés**, sur le projet de révision de notre Constitution dont vous connaissez parfaitement le sort provisoire qui fut le sien.

Avec le recul, je continue de croire que cette réforme est nécessaire pour le renforcement de nos institutions démocratiques, la normalisation du paysage politique, la sérénité dans la gestion de l'Etat et la prise en compte de l'urgence sociale.

Mon Gouvernement a fait du Social une des priorités de son programme d'actions dont le troisième pilier porte sur « l'amélioration des conditions de vie des populations ».

Cette ambition a été réaffirmée dans le Programme Economique et Financier que le Gouvernement a délibérément signé avec le Fonds Monétaire International en avril 2017.

Dans le cadre de ce programme, le Gouvernement s'est engagé à affecter au titre de l'année 2017, 160 milliards FCFA aux dépenses sociales prioritaires.

Il s'agit des dépenses affectées aux secteurs suivants : santé, éducation, énergie, eau, agriculture, élevage et pêche, affaires sociales, justice, cadre de vie.

A fin décembre 2017, le montant des dépenses sociales prioritaires est estimé à plus de 200 milliards de FCFA, bien au-delà des objectifs fixés.

Il reste entendu, que ces chiffres n'intègrent pas les nombreux autres projets à fort impact social mis en œuvre sur l'année 2017.

Vous comprenez donc qu'en dépit de la rigueur budgétaire, mon Gouvernement a fait du Social une des priorités de son action.

Mon Gouvernement accentuera ses efforts pour que l'année 2018 et les autres à venir riment avec l'amélioration soutenue de la situation de l'emploi et du panier de la ménagère.

A cette fin, l'amélioration du climat des affaires, à travers les diverses lois promulguées, les mesures d'assainissement des finances publiques ainsi que les actions engagées pour le rétablissement de la crédibilité de notre Etat, permettront la réalisation du vaste programme d'investissement prévu.

En effet, le Gouvernement a soutenu et promulgué plusieurs lois relatives, entre autres, au Partenariat Public Privé, à la création de Zones Economiques Spéciales pour relancer les investissements dans notre pays.

Ces lois sont aussi relatives à la réforme du Code foncier, à l'assouplissement des dispositions du Code du Travail pour introduire plus de flexibilité et encourager la création d'emplois.

Elles sont enfin relatives aux nouveaux mécanismes tels que la loi sur l'affacturage et celle sur le crédit-bail, pour faciliter l'accès au financement des affaires.

Notre objectif est de donner les moyens aux entrepreneurs pour créer des emplois, la première mesure d'action sociale.

Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale,

Mesdames et Messieurs les Députés,

Je voudrais vous remercier pour l'accompagnement des actions du Gouvernement consacré, une fois encore, par le vote du budget 2018 qui nous donne les moyens de poursuivre l'œuvre de reconstruction de notre économie de manière à améliorer les conditions de vie des populations, seule priorité du Gouvernement.

Notre pays va de mieux en mieux et surtout ira mieux demain.

Les fondations pour un développement économique et social harmonieux sont en train d'être consolidées, grâce aux efforts et sacrifices désormais consentis par nous tous.

Mais nous devons redoubler d'ardeur pour accélérer le processus.

2018 marquera un nouveau chapitre de notre action puisque nos projets phares vont commencer à devenir visibles, les chantiers seront lancés un peu partout dans le pays.

Je compte sur les talents et le dynamisme des Béninois pour saisir les opportunités qui s'offrent à eux à travers le programme d'action du gouvernement.

C'est sur cette note d'optimisme d'un Bénin Révélé, d'un Bénin qui se métamorphose et où il fera de plus en plus bon vivre pour chacun et pour tous, que je voudrais terminer mon message.

Je souhaite à chacun de vous, à vos familles respectives, à tout le peuple béninois et aux amis du Bénin, mes Meilleurs Vœux pour l'Année 2018.

Vive le Bénin !

Je vous remercie.